



ASIE/MALAISIE - Appel de l'ONU au gouvernement à propos de l'usage du terme Allah au nom de la liberté d'expression et de religion

Kuala Lumpur (Agence Fides) – Le gouvernement malaisien devrait permettre l'usage du mot Allah dans les colonnes de l'hebdomadaire catholique Herald au nom de la liberté d'expression et de religion. C'est ce qu'affirme une équipe d'observateurs des Nations unies, intervenant à propos de la dispute qui a vu s'opposer devant l'autorité judiciaire le gouvernement malaisien et l'Eglise catholique. Ainsi que l'indique une note de l'ONU envoyée à Fides, Frank La Rue, rapporteur spécial des Nations unies pour la liberté d'expression a déclaré : « Le Ministère de l'Intérieur devrait prendre immédiatement des mesures nécessaires afin de garantir le droit à la liberté d'opinion et d'expression du Herald et abandonner de manière inconditionnelle le contentieux ouvert à ce sujet ». Selon le communiqué du Haut Commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme, le cas judiciaire pourrait en effet avoir « un impact potentiel de vaste portée sur les minorités religieuses en Malaisie » en limitant la liberté d'expression et de religion. « La liberté de religion ou de credo est un droit de tous les êtres humains et non pas un droit concédé par l'Etat » a noté Heiner Bielefeldt, rapporteur spécial des Nations unies pour la liberté de religion. « Ce ne peut être une affaire d'Etat que de modeler les traditions religieuses pas plus que l'Etat ne peut prétendre être une autorité coactive dans l'interprétation des sources religieuses ou dans la définition des dogmes de la foi » explique Bielefeldt dans la note.

Selon Rita Izsak, expert des Nations unies en matière de problèmes des minorités, l'interdiction imposée au Herald « viole la liberté de la communauté chrétienne locale dans la pratique de la foi » et est préoccupante en ce qu'elle « pourrait influencer de manière négative les relations interreligieuses au sein de la nation ».

« La discrimination pour des motifs religieux ou liée à des convictions personnelles – affirme le texte envoyé à Fides – constitue une violation des droits fondamentaux et des libertés fondamentales de l'homme. Dans ce cas, il s'agit d'une violation flagrante des droits d'une communauté religieuse minoritaire ».

Le mois dernier, la Cour d'Appel de Kuala Lumpur, réformant une sentence de premier degré, a établi la légitimité de la décision du Ministère de l'Intérieur d'interdire l'usage du terme Allah dans les colonnes de l'hebdomadaire Herald, affirmant que ce terme ne fait pas « partie intégrante de la pratique de la foi chrétienne ».

(PA) (Agence Fides 27/11/2013)